

Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

Schengen 3

Le Conseil fédéral n'a pas tenu ses promesses



Protection contre les armes 4

Seuls les criminels ont-ils le droit de porter une arme ?



Consultation populaire de l'UDC 10

Environ 64% des participants exigent une naturalisation à l'essai



zt Zofinger Tagblatt AG
Medien- und Printunternehmen
Zofinger Tagblatt AG, 4800 Zofingen
Tel. 062 745 93 93, www.ztonline.ch



Oui à plus de sécurité

Le 28 novembre, le peuple suisse a accepté l'initiative sur le renvoi avec 53 % de Oui. Les citoyens ont donné un ordre clair : les criminels étrangers doivent être systématiquement expulsés et renvoyés. L'acceptation de l'initiative UDC constitue un premier pas vers une plus grande sécurité.

Le résultat des votations révèle le grand malaise de la population face à la politique en matière d'immigration des dernières années. L'ouverture des frontières, la libre circulation des personnes avec l'UE et une politique d'asile trop laxiste ont entraîné une immigration incontrôlée. Le Oui à l'initiative sur le renvoi est une première étape vers une sécurité accrue. L'initiative doit désormais être reprise dans la loi. L'UDC rappellera dans ce contexte

en particulier les partis du centre à leur promesse de combattre vigoureusement la criminalité étrangère. L'UDC fera tout pour que le Conseil fédéral et le Parlement adoptent rapidement les dispositions d'application. Le texte de l'initiative est clair. Il cite les principaux motifs de renvoi. L'initiative doit à présent être rapidement et systématiquement appliquée. Les criminels étrangers doivent quitter la Suisse le plus vite possible, sans tergiversations.



Liberté d'opinion

Une chose est claire. L'UDC a réussi, contre tous les grands partis, contre la presse quotidienne, la radio et la télévision réunies, à faire passer son initiative populaire pour le renvoi des criminels étrangers, avec une majorité de 53 % des votants. Elle y est parvenue malgré le contre-projet édulcoré qui lui a été opposé. Elle a ainsi obtenu un succès tout simplement incroyable dans les urnes.

Avec ce verdict, le peuple suisse a confié au Conseil fédéral et au Parlement un mandat clair : les étrangers qui violent la loi doivent enfin être systématiquement renvoyés. Tant le résultat de cette votation est réjouissant, tant les développements récents suscitent la préoccupation.

Selon la Constitution, notre pays doit garantir la liberté de réunion et d'opinion. Quelles que soient leurs opinions politiques, quelle que soit leur orientation religieuse, toutes les

personnes doivent pouvoir s'exprimer librement et se réunir sans entrave. L'UDC n'a cependant pas été autorisée à tenir son congrès de programme à Lausanne. Les autorités de la ville et du canton l'ont toléré avec une passivité inédite. Nous ne tolérons pas que les droits de la démocratie directe et la liberté de réunion et d'opinion qu'ils impliquent soient menacés plus longtemps. Nous ne permettons pas aux extrémistes de gauche de nous dicter quand et où nous pouvons nous réunir. C'est la raison pour laquelle nous avons tenu notre congrès de programme du 4 décembre 2010 sur un champ, en plein air, près de Gland.

L'UDC ne se laisse en aucun cas priver de sa liberté de réunion et d'opinion et a mis sur pied, dans ces circonstances hostiles, un congrès de parti d'une force et d'une énergie inégalables. Le soleil hivernal resplendissant au-dessus des vignobles du Léman que le Ciel nous a offert a compensé l'expulsion de Lausanne orchestrée par

l'extrême gauche. En marge de l'initiative sur le renvoi, des personnes des milieux de gauche ont envahi et occupé les bureaux de l'UDC Vaud à Lausanne. Différentes réunions ont été troublées ou rendues impossibles par des perturbateurs et le travail politique a été entravé de manière ciblée au cours des semaines et mois écoulés. Nous devons nous opposer avec véhémence à ces développements.

Nous remercions de tout cœur toutes celles et ceux qui nous ont soutenus tout au long de l'année mais aussi plus spécialement pour l'initiative sur le renvoi. Je vous souhaite à tous et à toutes de joyeuses fêtes et un bon début d'année 2011!

Toni Brunner
Président de l'UDC Suisse



Le Conseil fédéral n'a pas tenu ses promesses

Le 12 décembre 2010 sera le deuxième anniversaire de l'adhésion de la Suisse à l'espace Schengen. Il est donc temps de dresser le bilan. Le Conseil fédéral a chanté les louanges de la mise en œuvre de l'accord, tout en refusant d'admettre les nombreux problèmes qui en résultent pour la sécurité de la Suisse. Les citoyens ont le droit de connaître la vérité sur le soi-disant espace de sécurité Schengen.

Avant la votation sur Schengen en 2005, le Conseil fédéral a fait beaucoup de promesses mais en a tenu peu. Il nous a ainsi assuré que l'Accord de Schengen accroîtrait notre sécurité. Or le fait est que depuis l'adhésion à l'espace Schengen, on constate une nette augmentation du nombre de personnes entrées illégalement en Suisse. Le tourisme criminel dans les régions frontalières est légion.

Frontière extérieure de Schengen

Aux dires du Conseil fédéral, la collaboration transfrontalière implique des contrôles aux frontières extérieures de l'espace Schengen. La frontière extérieure de Schengen est cependant perméable en de nombreux endroits (à elles seules, la Grèce et l'Italie possèdent plus de 20'000 km de côtes exposées, pratiquement impossibles à protéger). En outre, la qualité et l'intensité des contrôles aux frontières varie fortement d'un pays à l'autre. Chaque année, plus de 500'000 personnes immigrèrent illégalement en Europe occidentale.

Base de données SIS

Le Conseil fédéral a par ailleurs promis la base de données SIS. Afin de garantir la sécurité malgré la liberté de

voyager, l'UE a renforcé la collaboration entre autorités policières et judiciaires. Le cœur de ce système est justement cette base de données SIS. Il y a désormais 10 ans que l'UE travaille à étoffer et moderniser le système d'information Schengen SIS, vital pour la sécurité intérieure de l'espace



La frontière suisse à Boncourt, dans le Jura. Un des nombreux points d'entrée en Suisse qui n'est plus surveillé.

Schengen. Initialement prévu pour 2006, l'achèvement du SIS II a, depuis, été reporté à cinq reprises. Deux essais menés récemment ont confirmé l'existence de défauts considérables dans la structure de base du système. En outre, après six ans de développement, l'approche technique choisie est désormais désuète. Les coûts, initialement budgétés à 15,5 millions d'euros ont aujourd'hui décuplé !

Visa

Le système de sécurité de Schengen présuppose une politique de visas

commune. Il se trouve qu'en automne 2009, les ministres de l'Intérieur de l'UE ont décidé d'exempter les citoyens de Macédoine, du Monténégro et de Serbie de l'obligation de visa pour les séjours de courte durée. En novembre 2010, la même décision a été prise pour les citoyens d'Albanie et de Bosnie. Le fait est que si l'UE décide d'exempter les citoyens de pays des Balkans de l'obligation de visa, la Suisse est forcée d'accepter cette décision ainsi que le risque de voir de nombreuses personnes s'installer clandestinement auprès des membres de leur famille, qui vivent en grande partie déjà en Suisse.

Le projet de Schengen, construire un grand espace de sécurité commun organisé conjointement avec les États les plus divers, est un échec quotidien dans la pratique. Ce projet est une illusion, qui nous coûte de plus en plus cher. Entre-temps, nous devons accepter le grossissement constant du flux de personnes qui entrent dans notre pays sans papiers valables ou avec un visa falsifié et subir les véritables expéditions criminelles menées par des bandes organisées depuis les régions frontalières qui, une fois leurs vols et cambriolages commis, fuient à l'étranger à travers les frontières non contrôlées.

Le projet de Schengen, construire un grand espace de sécurité commun organisé conjointement avec les États les plus divers, est un échec quotidien dans la pratique. Ce projet est une illusion, qui nous coûte de plus en plus cher. Entre-temps, nous devons accepter le grossissement constant du flux de personnes qui entrent dans notre pays sans papiers valables ou avec un visa falsifié et subir les véritables expéditions criminelles menées par des bandes organisées depuis les régions frontalières qui, une fois leurs vols et cambriolages commis, fuient à l'étranger à travers les frontières non contrôlées.

4 Contre la violence des armes

«Je ne vois pas ce que l'initiative face à la violence des armes»

Le 13 février 2011, le peuple votera sur l'initiative «Pour la protection face à la violence des armes». Le Parlement rejette clairement cette initiative. Elle vise à bannir les armes superflues des domiciles et à ce que l'arme militaire soit conservée dans des locaux sécurisés. Selon les initiants, ceci permettrait d'accroître la sécurité, d'abaisser le risque potentiel et de prévenir les suicides. L'ancienne conseillère d'État Rita Fuhrer conteste catégoriquement ces effets dans un entretien.

En juin 2007, les Chambres fédérales ont adopté la nouvelle loi sur les armes. Le Conseil des États a accepté la révision à l'unanimité et le National, à 167 oui contre 19 non. Nous disposons aujourd'hui d'une législation sur les armes détaillée, avec un large champ d'application et qui lutte efficacement contre l'utilisation abusive d'armes sans pour autant mettre en place une bureaucratie exagérée et inutile. La petite minorité qui a essuyé une défaite au Parlement essaie manifestement aujourd'hui d'imposer par le biais d'une initiative populaire les idées qu'elle n'a pas réussi à faire passer.

Selon les initiants, les armes à feu à domicile mettraient les femmes et les enfants en danger, raison pour laquelle les

armes militaires devraient rester à l'arsenal. Pensez-vous qu'une telle mesure garantisse réellement une meilleure sécurité ?

Non, elle n'offre pas de sécurité supplémentaire. Mon père était chasseur, nous avons grandi entourés de nombreuses armes mais il a toujours été clair que les armes étaient conservées correctement – armes et munitions

séparées et dans un endroit fermé à clé. La plupart des militaires gardent leur arme personnelle en lieu sûr, afin qu'elle ne crée aucun danger. Il est extrêmement rare que des crimes soient commis avec l'arme militaire personnelle. Il est par ailleurs établi que ces

etc. que les victimes sont menacées, blessées et tuées. Ce sont de funestes combinaisons de brutalité et de dépendance qui favorisent de tels actes, ce n'est pas l'arme que nous devons cibler mais bien le criminel lui-même. Il est absurde et dangereux de prétendre que nous n'avons qu'à bannir les armes pour régler le problème de la violence.

Les points principaux de l'initiative populaire «Pour la protection face à la violence des armes» du PS sont les suivants :

- La Confédération se voit obligée d'édicter des règles sur l'acquisition, la possession, le port, l'usage et la remise d'armes, d'accessoires d'armes et de munitions;
- Quiconque entend acquérir, posséder, porter, utiliser ou remettre une arme à feu ou des munitions doit justifier d'un besoin correspondant;
- Les armes spéciales tels les armes à feu automatiques ou les fusils à pompe sont interdites;
- Les membres de l'armée ne sont plus autorisés à emporter leur arme à feu à leur domicile;
- Les membres de l'armée qui sont libérés du service ne sont plus autorisés à acheter leur arme à feu;
- Un registre fédéral des armes à feu est introduit;
- La Confédération appuie les cantons dans l'organisation de collectes d'armes à feu.

crimes auraient également été commis si l'arme militaire n'avait pas été à portée de main. Quoi qu'il en soit, en Suisse comme partout ailleurs, on se sert d'armes illégales ou non enregistrées pour les crimes ou délits prémédités ou perpétrés en bande. Quant aux actes commis contre des proches, c'est généralement avec d'autres armes, tels les couteaux, marteaux

«Si les armes sont moins disponibles, le nombre de suicides baisse» est une autre affirmation des initiants. Pensez-vous que cette initiative permette vraiment de faire baisser le taux de suicide?

Les opposants à l'initiative sont régulièrement confrontés à des questions relevant de l'accusation moralisatrice. Même face à des faits choquants, les règles proposées par l'initiative doivent pouvoir être discutées de manière objec-

tive. Je ne sais pas s'il y aurait moins de suicides par arme à feu si les gens n'avaient plus une telle arme à leur domicile mais je suis convaincue qu'il n'y aurait pas moins de personnes suicidaires. On sait que les personnes qui s'ôtent la vie prennent généralement cette décision longtemps auparavant. Le moment précis du passage à l'acte et les méthodes employées sont secon-

iative "Pour la protection s" pourrait améliorer.»

daires. Je trouve hypocrite que les mêmes personnalités politiques qui s'investissent avec tant d'éclat en faveur de l'euthanasie volontaire motivent l'initiative sur les armes par la nécessité d'empêcher la mort librement choisie.

Un registre fédéral des armes devrait prétendument prévenir et com-

Rita Fuhrer est ancienne conseillère d'Etat du canton de Zurich. Elle avait en charge la politique de la police et de la sécurité.

battre le crime. Selon vous, est-ce réaliste ?

En tant que directrice de la police j'ai malheureusement dû constater qu'il s'agit d'une illusion totale. Les crimes sont avant tout commis avec des armes illégales et les actes commis contre les proches sont généralement des affaires si simples que, même sans registre des armes, elles sont rapidement élucidées.

N'est-ce pas vrai que les criminels qui préméditent longuement et froidement leur acte parviendront toujours à se pro-

curer des armes, avec ou sans initiative ?

Mais bien sûr ! Même les criminels qui planifient leur méfait à court terme. Au contraire: le trafic d'armes est le plus prospère dans les pays qui se sont dotés d'une législation stricte sur les armes.

Les initiants prétendent que les tireurs sportifs et chasseurs responsables ne seront pas touchés par l'initiative. Qu'en dites-vous ?

C'est totalement faux. Les tireurs sportifs vivent du sport amateur et le sport amateur n'existe que parce que l'arme militaire est disponible pour la participation aux évé-

nements de tir. Dans notre pays, les fêtes de tir sont cependant non seulement l'expression du tir sportif mais aussi d'une tradition vécue et d'un sentiment d'appartenance. Dans un sondage de l'Association sportive suisse de tir, les personnes interrogées dont certaines se sont déclarées favorables à l'initiative, décrivaient les sociétés de tir comme des composantes très positives de la communauté villageoise, qui doivent être maintenues. Elles ne se sont toutefois pas rendues compte que sans arme à feu à disposition, la tradition du tir est condamnée.

En outre, le passage au tir de compétition serait considérablement entravé. On n'achète pas une arme à feu aussi facilement qu'un ballon de football. La confiance de principe envers les chasseurs et tireurs devient une méfiance de principe face aux troupes « fonctionnarisés » et bureaucratiques correspondants (examens, conditions, contrôles, délais).

Voyez-vous des améliorations majeures que l'initiative «Pour la protection face à la violence des armes» pourrait apporter ?

Non, je ne vois absolument aucune amélioration pour la société. La seule chose que je vois, c'est que les idéologues de gauche, qui veulent confier le pouvoir à l'État, franchiraient un pas de plus dans cette direction. Le peuple serait symboliquement et littéralement désarmé.

Pourquoi combattez-vous personnellement cette initiative ?

Parce que je m'engage en faveur de la liberté des citoyens et citoyennes. Parce que la préservation de nos traditions est liée à la connaissance de notre histoire et de nos origines. Parce qu'en tant que société, nous ne pouvons pas nous décharger sur l'État de la responsabilité que tous vivent ensemble dans le respect mutuel. La confiscation des armes n'empêche ni la criminalité ni le suicide. Nous devons apprendre à ne pas imputer la responsabilité des actes commis à l'arme mais bien aux personnes. Tout peut devenir une arme

pour un individu mal intentionné. Entre les mains d'un tireur sportif amateur ou d'élite, une arme à feu peut cependant n'être qu'un simple équipement sportif.



Votation du 13 février 2011:

Non à l'initiative «contre la violence des armes»



25

25^e anniversaire LSE-System AG

20 ANS, L'ÂGE DIFFICILE POUR VOTRE CHAUFFAGE AU SOL.

À 20 ans, votre chauffage au sol entame une phase critique de son existence: pannes, fuites et dégâts des eaux peuvent alors survenir. Si vous n'agissez pas à temps, vous risquez un chantier de plusieurs mois chez vous et perdez beaucoup d'argent. Pas avec nous: nous analysons la situation à l'aide de méthodes scientifiques. Si nécessaire, nous assainissons. De l'intérieur. Sans chantier. Dans le calme, avec précaution, rapidité et sans coût excessif. Grâce à notre système unique, mondialement breveté et éprouvé. Le reste n'est qu'un jeu d'enfant.



ASSAINIR AU LIEU DE REMPLACER.

INFOLINE GRATUITE: 0800 42 00 42
WWW.HAT-SYSTEM.CH

Lehrplan 21 – Chance ou illusion ?

À la lecture des plans d'études actuels, on s'enthousiasme devant tout ce que nos enfants apprennent à l'école publique moderne. Les élèves ne devraient en outre plus atteindre d'objectifs d'apprentissage mais pouvoir mettre en valeur leurs compétences existantes et acquérir d'en nouvelles. L'avancée, en termes de savoir, de cette génération par rapport aux générations précédentes semble considérable. Mais est-ce vraiment le cas ? Qu'en est-il en réalité ?



par Andrea Hiestand, enseignante de 3e niveau supérieur B/C, Zurich (ZH)

La réalité dans les salles de classes est malheureusement tout autre. Malgré les volumineux plans d'études, de nombreux jeunes ne maîtrisent, après neuf années de scolarité obligatoire, que partiellement les techniques nécessaires à notre culture : lire, écrire, compter. Rares seront bientôt les personnes passées par l'école publique suisse capables de s'exprimer correctement par écrit.

L'importance des bases

De plus en plus de matière inutile est intégrée au plan d'étude, au détriment des bases. Pire : dans la formation des enseignants, on remet actuellement en question la nécessité même d'apprendre les bases. À quoi les calculs écrits, une tenue soignée des cahiers ou l'apprentissage par cœur de poésies peuvent-ils bien servir ? Ce qui a totalement été perdu de vue dans ces réflexions est qu'il est impossible d'acquérir des techniques complexes si l'on ne maîtrise pas les bases. Comment pourrait-on développer ses propres solutions, repérer les liens entre des éléments et comprendre les principes sans maîtriser le b.a.-ba de la langue et des mathématiques ?

Le Lehrplan 21 est axé sur les compétences

Les élèves ne devraient ainsi plus devoir atteindre des objectifs d'apprentissage mais pouvoir mettre en valeur leurs compétences existantes et acquérir de nouvelles compétences. Cela semble convaincant. Pourtant, ce n'est pas la fonction de base de l'école. La fonction de base de l'école est de transmettre les techniques de la culture, à l'aide d'objectifs d'apprentissage clairement formulés pour chaque année de scolarité.

Lorsque je prépare des plans de cours, je souhaite pouvoir me référer à un plan d'études clair, formulant des objectifs concrets pour chaque classe, ces objectifs devant être, d'un point de vue réaliste, atteignables. Force est de constater que le Lehrplan ne satisfait pas à ces objectifs.

Au contraire: au lieu de formuler un petit nombre d'objectifs annuels concrets et atteignables, le Lehrplan 21 regroupe les branches par domaines à connotation idéologique, remplis de descriptifs de compétences flous, inutilisables dans la pratique. « Compléter le répertoire de termes géométriques, comprendre les termes – notamment sur la base d'une représentation d'un ensemble de points avec des caractéristiques particulières – et les employer » n'est qu'un exemple de descriptif de compétences pour un cycle comprenant entre trois et cinq ans. Sont-ce là les objectifs de notre école du futur ?

Le Lehrplan 21 est teinté d'idéologie

Il s'adresse aux collègues et aux classes regroupant plusieurs années, mélange des branches clairement définies dans de vagues domaines de matières et implique par là-même l'introduction de thèmes d'enseignement qui relèguent les disciplines fondamentales à l'arrière-plan.

Nous avons besoin en Suisse d'une école qui transmette aux élèves les connaissances de base indispensables : lecture, écriture, calcul. Il ne peut être question d'approfondissement autonome, de repérage de liens, de déduction de principes et de compréhension de thèmes de politique internationale qu'une fois les bases solidement posées.

Alors qu'il était directeur de la formation dans le canton de Zurich, Ernst Buschor considérait déjà que lire, écrire et compter ne devraient désormais plus être que des détails sans importance à l'école, laquelle devait s'occuper de thèmes plus importants. On voit aujourd'hui le résultat de cette politique : les élèves ne maîtrisent plus les calculs élémentaires, sont incapables de rédiger des textes ou d'écrire sans faute d'orthographe et ne comprennent pas ce qu'ils lisent.

Il est grand temps d'admettre que la qualité réside dans la simplicité. « À chacun son métier et les vaches seront bien gardées » s'applique aussi à l'école !

8 Congrès du programme politique

Le programme UDC 2011-2015 a été adopté

Les délégués UDC ont adopté le 4 décembre 2010 le programme du parti 2011-2015. Composé de 25 chapitres s'étendant sur 84 pages, il s'agit sans doute du programme le plus complet que l'UDC ait élaboré dans son histoire. Il a été soumis à l'examen des partis cantonaux. Cette consultation a abouti au dépôt et au traitement de 156 propositions de compléments et d'amendements. Les délégués ont ensuite approuvé le nouveau programme du parti lors du congrès dédié à cet effet.



par Guy Parmelin, conseiller national, Bursins (VD)

Tous les quatre ans, l'UDC met à jour son programme de parti. Elle exprime ainsi sa volonté ininterrompue de contribuer à dessiner l'avenir de notre pays, tout en démontrant qu'elle est disposée à revoir régulièrement ses positions et, le cas échéant, à les adapter. Nous désirons continuer à nous investir de toutes nos forces en faveur de la démocratie, de nos droits politiques et de notre liberté. Nous combattons tous ceux qui ne respectent pas ces acquis et refusent de les défendre. Nous luttons pour le maintien du fédéralisme.

Le Comité central est parvenu à régler, en préparation du congrès, la majeure partie des 156 propositions relatives au programme. De nombreuses modifications rédactionnelles, mais aussi des amendements matériels, ont été acceptés. Seuls trois points restaient controversés et ont dû être tranchés séparément par un vote de l'assemblée. Soit tout d'abord la possibilité d'intégrer des régions étrangères en tant que

nouveaux cantons suisses, puis la demande d'adopter un « Small Business Act » pour soutenir les PME et enfin l'achèvement du tunnel du Lötschberg (2^{ème} tube).

Les délégués ont accepté le dernier point et clairement rejeté les deux autres.

Schengen et sans-papiers

Lors de l'assemblée des délégués, quatre autres propositions ont été émises et débattues. Les points supplémentaires suivants ont alors été ajoutés au programme :

1. Au vu du bilan négatif, l'UDC œuvre en vue du retrait de l'espace Schengen.
2. L'État ne doit ni faire concurrence à l'économie ni l'entraver.
3. L'UDC exige une application stricte et systématique du droit des étrangers aux personnes en séjour irrégulier et aux sans-papiers.
4. L'UDC rejette les monopoles et cartels qui nuisent à la diversité des médias.

En vote final, les délégués ont approuvé à l'unanimité le nouveau programme politique du parti. Celui-ci sera à présent soumis à une révision rédactionnelle, puis imprimé. Pour la première fois, suite à une proposition acceptée au congrès de programme, il sera tra-

duit non seulement en français et en italien mais aussi en anglais. Le nouveau programme sera disponible en Suisse dès la mi-janvier 2011.

L'UDC croit en la Suisse

Le nouveau programme de l'UDC fixe les objectifs des membres du parti. Avec son nouveau programme, l'UDC affirme clairement sa foi en la Suisse et en ses particularités. L'UDC lutte pour la liberté et l'indépendance tout comme pour la valorisation de la famille et la pérennité de nos institutions sociales. Notre politique est parfaitement résumée dans la première revendication du nouveau programme: «L'UDC s'engage pour un avenir sûr dans la liberté et la prospérité, pour notre belle Suisse, pour un pays dans lequel il fait bon vivre.» En joignant leurs forces pour les mêmes causes sur la base de ce programme, les membres de notre parti renforceront, ensemble, notre pays.

Le congrès en plein air du 4 décembre 2010 restera dans les annales de l'UDC comme un symbole de la liberté d'opinion et de réunion. Après avoir été déclarée persona non grata à Lausanne et s'être vu signifier une nouvelle annulation par les hôtes initialement prévus, le congrès a dû se tenir sur un champ à Coinsins. Près de 800 délégués et invités ont affronté le froid et affirmé leurs convictions par leur présence. Le congrès du parti a donné le signe de notre volonté et de notre endurance. Il a lancé de manière spectaculaire la campagne pour 2011.

“ Le congrès a lancé de manière spectaculaire la campagne pour 2011. ”

Congrès de programme en plein air

La préparation du congrès de programme du 4 décembre 2010 a été assombrie par des scènes détestables. Des perturbateurs du camp de gauche sont intervenus avec succès alors que l'UDC souhaitait se réunir à Lausanne. Les autorités l'ont toléré et ont contribué, par leur comportement, à une atteinte grave à la liberté d'opinion et de réunion. Suite à cela, le congrès de programme s'est tenu en plein air, à Coinsins (VD), malgré les températures hivernales.



Toni Brunner, président de l'UDC Suisse, a été heureux de présider cette Landsgemeinde de l'UDC.



Plus de 800 personnes se sont réunies sur ce champ vers Coinsins malgré le froid afin de voter le programme politique de l'UDC.



Depuis la gauche: Toni Brunner, président de l'UDC, Ueli Maurer, conseiller fédéral, Martin Baltisser, secrétaire général de l'UDC et Christoph Mörgele, responsable du programme politique.



Silvia et Christoph Blocher ont également pris part à ce congrès du programme politique. Ils ont ainsi rejoint les quelque 800 délégués provenant de tous les cantons, de toute la Suisse.

Impressum

Tirage:	10 000 exemplaires	Adresse:	Franc-parler, Case postale 8252, 3001 Berne, franc-parler@udc.ch	Abonnement:	Fr. 35.- pour les non-membres.
Edition:	Stiftung SVP-Parteizeitung	Imprimerie:	Zofinger Tagblatt AG, Henzmannstrasse 20, 4800 Zofingen, www.ztonline.ch	Annonces:	Kevin Grangier, franc-parler@udc.ch
Périodicité:	mensuelle	Page 3:	© Alexandre Rosset - page 7 et 9: © Dany Schær		
Collaborateurs:	Michèle Berger, Kevin Grangier	Crédit photo			

10 Consultation populaire

Analyse de la consultation p 2010 sur la politique à l'égard

L'UDC a annoncé les résultats de la consultation populaire lancée le 1^{er} août 2010 sur la politique à l'égard de l'asile et des étrangers. Plus de 70'000 citoyennes et citoyens y ont participé. Les réponses différenciées révèlent sans équivoque que 90 % des participants refusent de tolérer plus longtemps le laxisme actuel en la matière. Résultats : près de 70 % réclament l'expulsion systématique des étrangers criminels, 64 % demandent l'expulsion systématique des clandestins et l'introduction d'une naturalisation à l'essai.

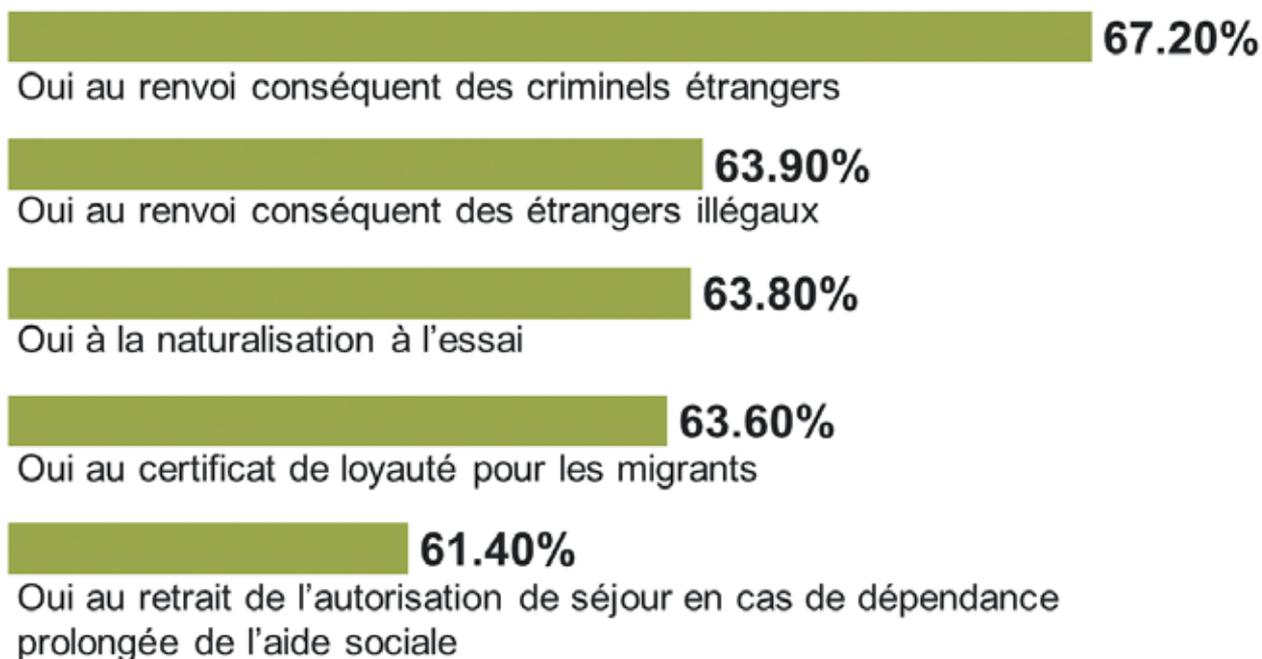
L'UDC se réjouit de la large participation de la population à cette enquête. Les réponses différenciées données au questionnaire et le fait qu'un participant sur cinq ait proposé ses propres solutions aux problèmes sont révélateurs des ratages de l'actuelle politique à l'égard de l'asile et des étrangers ainsi que de la nécessité de changer de cap.

La large adhésion au principe de l'expulsion systématique des criminels étrangers démontre que les citoyennes et citoyens de notre pays en ont assez des étrangers qui abusent de notre droit d'hospitalité. Ce sentiment est partagé par la grande majorité des étrangères

et étrangers dans notre pays qui respectent nos règles et nos lois. Ceux-ci n'acceptent plus de devoir se justifier à cause de quelques étrangers criminels et de payer les conséquences de leurs actes. Les sans-papiers sont par ailleurs toujours plus nombreux dans notre pays. Or, ce sont des personnes en séjour illégal. Ceux qui tolèrent les illégaux méprisent l'État de droit. Les droits supplémentaires constamment réclamés et parfois accordés aux sans-papiers ont pour conséquence que les immigrants ne s'inscrivent même plus dans les centres d'accueil ou auprès des autorités cantonales de police des étrangers. Un autre sujet abordé est la multiplication des cas d'étrangers qui,

à peine naturalisés, commettent des infractions. Étant donné qu'ils peuvent invoquer leur nouvelle citoyenneté, il est alors impossible de les expulser. Une grande majorité des participants demandent à ce que les étrangers candidats à l'immigration soient tenus de signer, au moment de l'entrée sur le territoire, une déclaration selon laquelle ils respecteront l'ordre juridique local, tout acte contraire à cette déclaration entraînant le retrait du permis de séjour et d'établissement. Parmi les personnes qui ont rempli le questionnaire, beaucoup se disent préoccupées par la proportion de chômeurs étrangers. Celle-ci est de 43.2 %, les étrangers représentant de plus 34.5 %

Les mesures les plus populaires en % de la participation totale



des rentiers AI et 44% des fraudeurs à l'aide sociale ! Dans ce domaine également, nous devons étudier de nouveaux moyens d'agir.

Que peut-on déduire de ces réponses?

Sur les 3,9 millions de journaux distribués dans tous les ménages, 1,9 % des questionnaires ont été renvoyés. C'est un très grand succès, si l'on considère qu'il ne s'agissait pas

Consultation populaire lancée le 1^{er} août d'asile et des étrangers

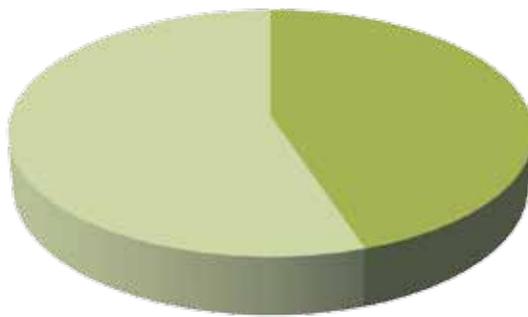
d'un jeu-concours ni de quoi que ce soit de ce genre et que les participants devaient même déboursier les frais de port. Le sérieux avec lequel la population a rempli le questionnaire mais aussi l'inquiétude qu'elle exprime sur la situation dans notre pays sont impressionnants. 90 % estiment qu'il est nécessaire d'agir pour s'attaquer aux problèmes dans le domaine des étrangers. Près de 30 % ont coché toutes les mesures, ce

qui montre que les participants ont examiné chaque point attentivement. La grande majorité, plus de 55 %, a approuvé entre 3 et 5 mesures. Environ 15 % ont déclaré qu'aucune des mesures ne leur semblait efficace pour résoudre les problèmes. 10 % ont estimé qu'il n'y a absolument aucun problème dans le domaine des étrangers. Environ 20 % des participants

à la consultation ont fait part de leurs propres idées sur la politique à l'égard de l'asile et des étrangers, ce qui est très réjouissant. Non moins de 3'000 participants ont inscrit des commentaires positifs ou négatifs concernant

suite à cette consultation, l'UDC a reçu plus de 200'000 francs en petites donations.

Cette consultation populaire, une première pour l'UDC, a permis de recueillir de précieuses informations sur les inquiétudes de la population. L'UDC prend les résultats de cette consultation très au sérieux et va à présent confier à un groupe de travail le soin d'examiner les nombreuses propositions et suggestions de mesures émises par les participants. Ce groupe aura notamment pour tâche d'introduire ces propositions dans le débat politique aux niveaux fédéral, cantonal et communal. Et nous examinerons bien entendu l'opportunité de traduire les propositions en une initiative populaire.



55.1% des participants ont renvoyé le sondage par écrit

44.8% des participants ont répondu sur Internet

44.9% des participants ont répondu au sondage via le site Internet de la consultation populaire et 55.1% ont préféré répondre par écrit en renvoyant le sondage par la poste.

la consultation en général. Il était possible d'indiquer plusieurs solutions, de sorte qu'un nombre important de participants ont suggéré 2 ou 3 idées de mesures.

Plus de 4'200 personnes ont commandé des informations supplémentaires sur l'UDC et 1'500 se sont inscrites comme nouveaux membres. De plus,

55%

3-5 mesures de l'UDC soutenues

15%

Aucune mesure proposée satisfaisante

10%

Ne voient aucun problème dans la politique des étrangers

La grande majorité, soit 55%, soutient entre 3 et 5 mesures proposées par l'UDC. 15% ont déclaré qu'aucune des mesures proposées n'étaient capable de résoudre les problèmes. Enfin, 10% estiment qu'il n'y a pas de problème dans la politique des étrangers.

12 Voeux de Noël

Écouter le peuple

La nouvelle année qui approche est l'occasion d'une rétrospective de l'année écoulée. Personnelle comme politique. Et peut-être aussi de prendre un peu de temps pour penser à l'essentiel. Aussi en ce qui concerne notre Suisse.



par Ueli Maurer, conseiller fédéral, chef du DDPS

En comparaison internationale, nous nous en sortons plutôt bien. Nous pouvons en être reconnaissants. Mais c'est aussi l'occasion de rendre hommage à notre grande force : la démocratie directe. C'est à elle que la Suisse doit sa stabilité politique.

Chez nous, c'est le peuple qui contrôle le gouvernement, non l'inverse. Les bonnes idées et les impulsions importantes viennent elles aussi des citoyens. De là où se déroule la vie réelle.

Ailleurs, les citoyens ne peuvent que payer des impôts et serrer le poing dans la poche. Leur mécontentement se manifeste alors dans la rue. Ou par la fuite de capitaux. Chez nous en revanche, avec les initiatives et référendums, les citoyens peuvent venir frapper fort et clairement aux portes des Chambres de la Berne fédérale. La tâche principale de la politique est

donc d'écouter le peuple et de mettre en œuvre ce qu'il exige dans les votations. La nouvelle année qui arrive est aussi le temps d'émettre des prévisions. Je ne crois pas beaucoup aux arts divinatoires. Mais j'ose une prédiction : tant que le peuple aura le dernier mot, la Suisse se maintiendra en bonne situation.

Je vous souhaite une période de l'Avent propice au recueillement et un agréable changement d'année

Ueli Maurer
Conseiller fédéral

Journée d'action nationale

Le 29 janvier 2011, rejoignez-nous et soutenez l'élection du Conseil fédéral par le peuple !

Vous êtes cordialement invités à organiser, le 29.1.2011, la mise en place de stands dans votre district/cercle électoral. L'action de récolte de signatures aura lieu de 9h00 à 12h00. Notre objectif : 300 signatures par district.

Nous vous prions d'annoncer votre stand jusqu'au 5 janvier 2011 à Hans Fehr (hans-fehr@hans-fehr.ch).

Vous pouvez renvoyer les formulaires de signatures dûment remplis au secré-

tariat général de l'UDC Suisse, Case postale 8252, 3001 Berne.

Quant aux formulaires de signatures vierges, ils sont disponibles à gs@svp.ch ou au 031/300 58 58.

Récolter des signatures vaut le coup – de beaux prix attendent les dix districts ayant obtenu les meilleurs résultats !



«Les questions qui sous-tendent son récit - enrichi de moult anecdotes hilarantes ou affligeantes - sont les suivantes: pourquoi à un moment précis de l'histoire, dans un pays particulier, porté par un personnage surprenant, le vote sur les minarets a-t-il pu avoir lieu ?

Voilà enfin un livre qui décrit les choses sans tabou et se moque des conventions, Joyeux Noël à tous les courageux qui se battent pour notre idéal commun!»

Oskar Freysinger



OSKAR ET LES MINARETS

LA SUISSE, UN « VILLAGE GAULOIS » FACE A L'ISLAM ET A LA MONDIALISATION

De Slobodan Despot

A la suite du vote des Suisses pour l'initiative antiminarets, le 29 novembre 2009, Oskar Freysinger – "l'homme au catogan" – s'est fait le porte-parole du peuple helvétique face au monde à l'heure où son propre gouvernement était plongé dans l'embarras. Il a été le principal promoteur de cette initiative à laquelle personne ne donnait la moindre chance de succès. Ses nombreux débats face à des détracteurs allant de Daniel Cohn-Bendit aux idéologues du Hamas ont fait le tour du monde.

Ce coup de théâtre, tout comme la carrière insolite d'Oskar Freysinger – élu, mais aussi licencié ès lettres et professeur d'allemand, écrivain, chanteur, batteur – n'étaient concevables qu'en démocratie directe.

Connaissant Freysinger de longue date, mais par un biais inattendu – la littérature –, Slobodan Despot propose, sous une forme originale oscillant entre le récit et le dialogue, un portrait détendu mais sans complaisance, du tribun populaire au milieu de son «village gaulois». Il explore, en «Suisse d'adoption», les particularités de ce modèle d'un autre temps sans jamais perdre de vue les immenses enjeux européens, et même globaux, soudain mis en lumière par le vote de ce petit pays.

Novembre 2010 en Suisse
Distribution : OLF / Interforum

Format : 15 x 23.5 cm.
ISBN : 978-2-8289-1190-4
192 pages, 29.- CHF
En vente en librairies ou à
commander aux Editions Favre SA
<http://cli.gs/J6a9uE>

BON DE COMMANDE

Je soussigné(e) souhaite recevoir exemplaire(s) de ce livre au prix de 29.- CHF, participation aux frais de port de 2.- CHF, offerts à partir de deux exemplaires commandés.

Nom : Prénom :

Rue et n° / case postale :

Code postal : Localité :

Téléphone : E-mail :

Date : Signature :

→ Merci de retourner ce bon de commande à votre libraire ou aux Editions Favre :

Editions Favre

Rue de Bourg 29
1002 Lausanne
lausanne@editionsfavre.com

Tél. : 021 312 17 17
Fax : 021 320 50 59
www.editionsfavre.com



14 Repas du groupe

Repas du groupe UDC des Chambres fédérales

Le mercredi 8 décembre 2010, le groupe UDC s'est réuni pour le traditionnel repas de fraction à Berne. Avec 190 participants, les convives étaient plus nombreux que jamais. Les points forts du repas ont été les discours du conseiller fédéral Ueli Maurer et du président de groupe Caspar Baader. Ce dernier a relaté les nombreux succès obtenus par l'UDC en 2010. Il a enjoint les personnes présentes à tirer toutes à la même corde dans la perspective des élections 2011.



La table d'honneur du groupe UDC avec les anciens conseillers fédéraux Ogi et Blocher



Caspar Baader, chef du groupe, lors de son discours aux près de 200 invités de l'UDC



Les 190 invités de l'UDC ont été attentifs aux discours de Caspar Baader, Hansjörg Walter et Ueli Maurer



Les «Fidelen vom Bären» ont assuré l'ambiance tout au long du repas du groupe à l'hôtel Bellevue

Nouveauté
Vente / Location
Automates à pommes-frites

Friteuse fermée
peu de dégagement d'odeurs
Manipulation facile

parfait pour:
-manifestations de sociétés
-cantines, débits de nourriture, etc.

MABI-Frites AG
8304 Wallisellen
Tel. 044 831 21 32
www.mabi-frites.ch
maurer@mabi-frites.ch



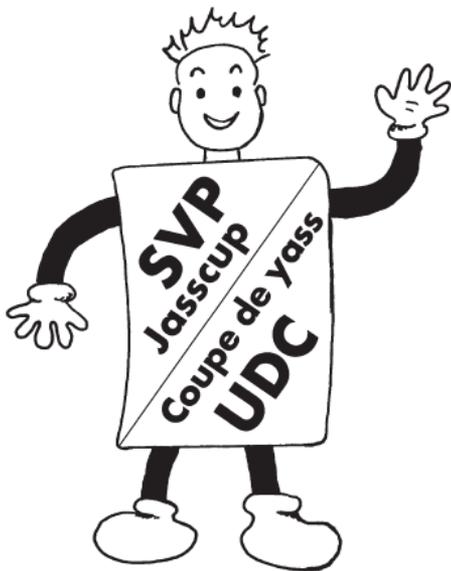
Best Western Swiss Hotels
Alpen Resort Hôtel
à Zermatt

Nouveau à Zermatt: "Longstay"
dès 14 jours, profitez de 33% de réduction dans nos studios.

Centre de remise en forme avec piscine (30°), piscine saline (33°) ainsi que 2 courts de tennis.

Plus d'informations:
www.alpenresort.com ou 027/ 966'30'00





**11^e Coupe nationale
de yass UDC avec le
groupe UDC**



Tournoi de yass anniversaire de l'UDC

Samedi, 19 février 2011 à Rüti (ZH)

Samedi, 19 février 2011

Début 10.30 heures / durée jusqu'à env. 15.00 heures
(distribution des carnets de yass dès 09.00 heures)

Lieu: Sporthalle Schwarz, 8630 Rüti (ZH)

Organisation

Voyage à travers le canton de Zurich avec le président du CO du tournoi de yass UDC, le conseiller national Bruno Zuppiger (Hinwil) et le vice-président du CO Hansheinrich Heusser, député au Grand conseil

Mode de jeu

Schiebrer avec partenaire tiré au sort (quatre passes à 12 jeux, toutes les passes seront comptées)

Cartes

Cartes françaises et suisses allemandes

Prix

Challenge pour la gagnante ou le gagnant ainsi qu'un grand nombre de prix très attractifs.
Concours d'estimation en plus

Participation financière

Fr. 30.- à payer à la caisse à l'entrée

Tous les élus, membres et sympathisants UDC ainsi que tous les amateurs de yass sont cordialement invités à cette fête chaleureuse. Il va de soi que les «non-yasseurs» sont aussi les bienvenus!

Pour faciliter l'organisation de la manifestation, nous vous prions de vous inscrire avec le talon ci-dessous.

Talon d'inscription

Je m'inscris au 11^e tournoi national de yass.

cartes suisses allemandes cartes françaises c'est égal

Nom: Prénom:

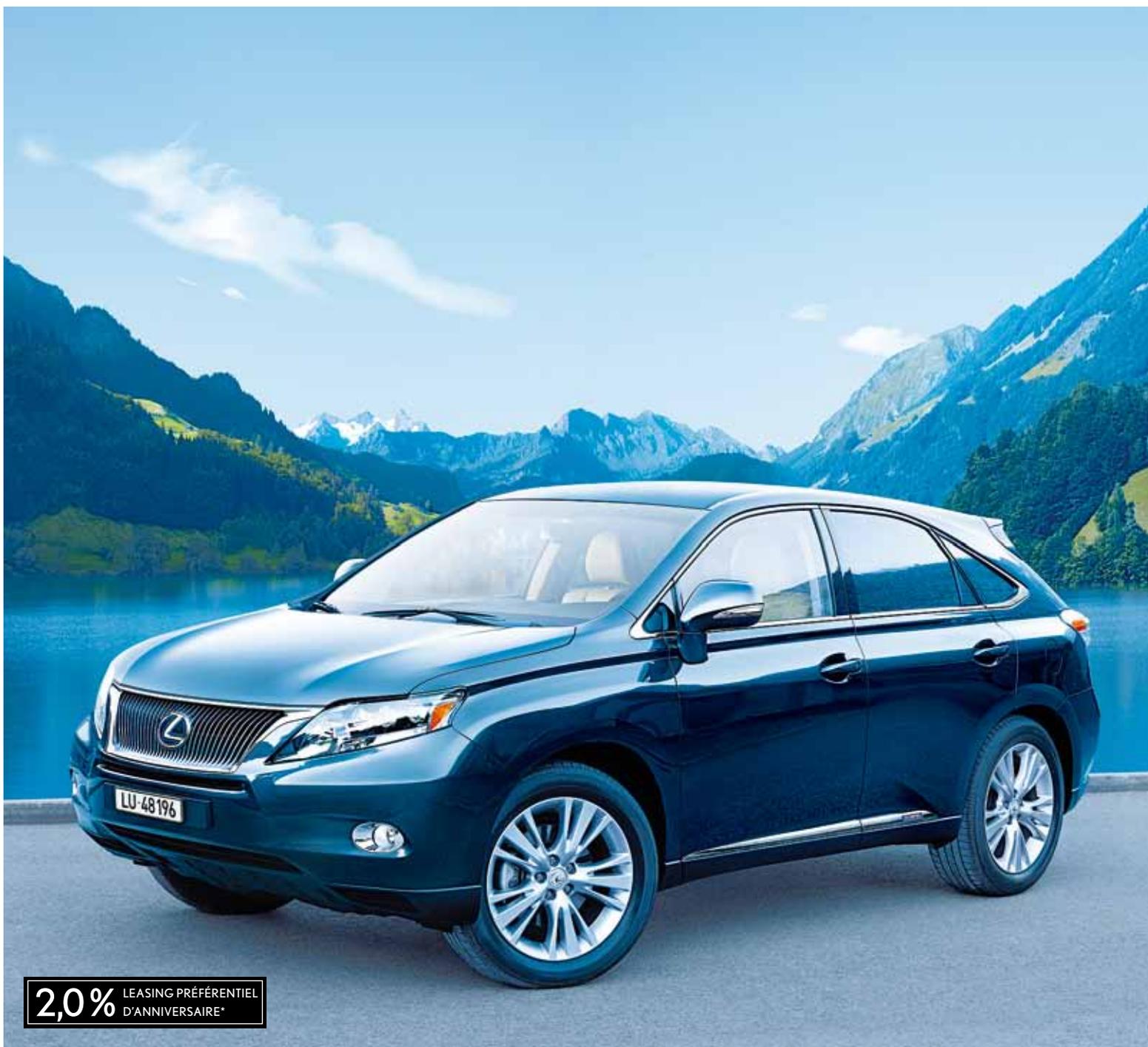
Adresse:

NP: Lieu:

Téléphone: Courriel ou fax:

Renvoyer le talon jusqu'au 11 février 2010 au: **Secrétariat général UDC, Brückfeldstrasse 18, case postale 8252, 3001 Berne, téléphone 031 300 58 58 - fax 031 300 58 59 - courriel imobersteg@svp.ch**

AU SOMMET DE LA TECHNOLOGIE HYBRIDE. LA NOUVELLE LEXUS RX 450h.



LEXUS
HYBRID
DRIVE

LE NUMÉRO 1 DES BERLINES TOUT-TERRAIN HAUT DE GAMME EN SUISSE. TESTEZ L'ORIGINAL LEXUS.

Plus de 3000 automobilistes suisses ont déjà opté pour la technologie tout hybride intelligente de Lexus. Ce résultat concluant, ainsi que le développement systématique de son avancée technologique et l'extension constante de son offre, font de Lexus le leader incontesté des prestataires haut de gamme. Lexus est aujourd'hui la seule marque de luxe à disposer d'une expérience avérée en matière de technologie hybride. La gamme de ses modèles comptera bientôt quatre tout hybrides avec le lancement de la CT 200h, dès le printemps 2011.

- Consommation seulement 6,31** aux 100 km
- Catégorie de rendement énergétique A
- 0 émission en milieu urbain
- Puissance 299 ch (220 kW)
- CO₂ 145 g/km**

Testez la berline tout-terrain haut de gamme RX 450h à technologie tout hybride (dès Fr. 86 900.-)*, équipements de série complets incl., chez votre partenaire Lexus. Plus d'infos et inscription à un essai sur www.lexus.ch

GARANTIE INTÉGRALE ET
SERVICES GRATUITS DURANT
100 000 KM
OU TROIS ANS,
PREMIÈRE LIMITE ATTEINTE.

* Conditions de leasing préférentiel d'anniversaire: valables pour les véhicules immatriculés d'ici le 31.12.2010. Prix net conseillé RX 450h Executive Fr. 86 900.-. Mensualité Fr. 983.85, TVA incl. Acompte 20% du prix net conseillé. 48 mois, 10 000 km/an. Taux d'intérêt annuel eff.: 2,02%. Caution 5% du montant du financement. Valeur résiduelle suivant directives de Multilease AG. Casco complète obligatoire. Il est interdit d'accorder un crédit susceptible d'entraîner le surendettement du consommateur.
** Consommation suivant directive CE 80/1268/CEE mixte 6,31/100 km. Émissions moyennes de CO₂ de tous les modèles de véhicules commercialisés en Suisse: 188 g/km. Les mentions relatives à la consommation figurant dans nos documents de vente sont des données normalisées suivant la réglementation européenne en vigueur pour la comparaison des différents véhicules. Dans la pratique, elles peuvent varier parfois sensiblement en fonction du style de conduite, de la charge utile, de la topographie et des conditions météorologiques. Nous recommandons en outre le mode de conduite Eco-Drive respectueux de l'environnement.

1990-2010
Jahre | ans | anni **20** 

 **LEXUS**